

SYNDICAT MIXTE DE L'ANGOUMOIS

25, Boulevard Besson Bey

16000 ANGOULEME

Angoulême, le 18 octobre 2010

Affaire suivie par Anthony Douet et Xavier Hurteau  
Tél. : 05.45.93.08.20  
Fax. : 05.45.38.57.87  
[scotangoumois@grandangouleme.fr](mailto:scotangoumois@grandangouleme.fr)  
Réf. : AD/ DSC201000060

**Objet : Invitation**

Madame le Maire et chère collègue,

La création du Syndicat mixte de l'Angoumois le 12 janvier 2010 a permis de lancer l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle de 37 communes.

L'objectif principal visé par la réalisation de cet outil est de mettre en cohérence les politiques d'urbanisme des communes, sur la base d'un projet de territoire partagé par tous.

Face à l'importance de cette démarche, les élus du Syndicat mixte de l'Angoumois ont souhaité associer les élus des communes et communautés du périmètre du SCoT de l'Angoumois, mais aussi ceux des communes et EPCI limitrophes, ainsi que les habitants et les partenaires institutionnels, socio-économiques et associatifs.

Aussi, j'ai le plaisir de vous inviter à la réunion publique d'informations sur la démarche d'élaboration du SCoT de l'Angoumois qui se tiendra :

**Lundi 8 novembre 2010 à 20h30**

**à l'Espace Franquin (salle Bunuel) à Angoulême**

*(plan d'accès au dos)*

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser largement cette information auprès des membres de votre conseil municipal, ainsi qu'aux associations et habitants de votre commune.

Dans l'attente de cette rencontre, les membres du Bureau syndical, les services du Syndicat mixte et moi-même restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame le Maire et chère collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Jean-Claude BEAUCHAUD